



**HAL**  
open science

## La nécropole du Ier siècle av. J.C. (Aramon, Gard)

Pierre-Yves Genty, Michel Feugère, Armelle Gardeisen, Thierry Janin,  
Jean-Claude Richard

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Genty, Michel Feugère, Armelle Gardeisen, Thierry Janin, Jean-Claude Richard. La nécropole du Ier siècle av. J.C. (Aramon, Gard). Documents d'archéologie méridionale, 1995, 18, pp.143-195. halshs-01421419

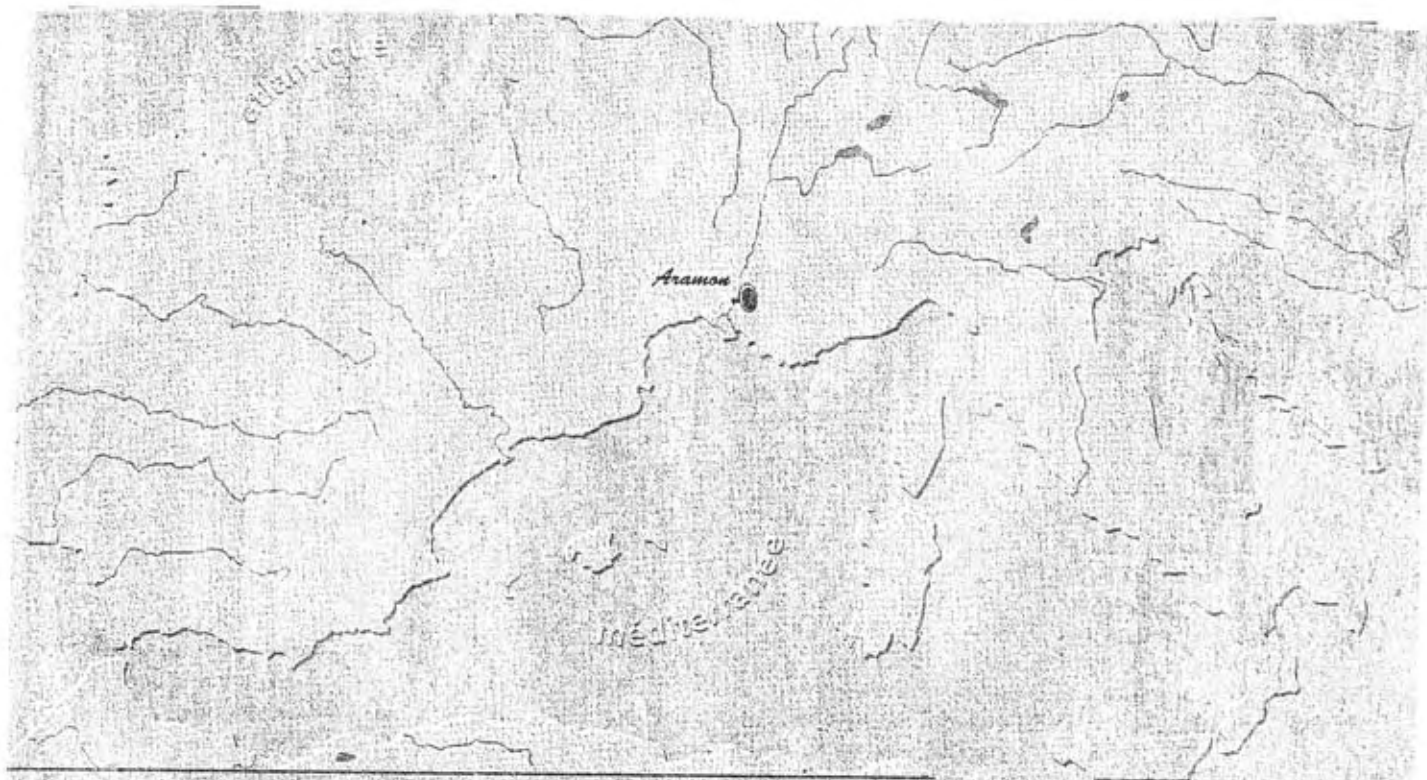
**HAL Id: halshs-01421419**

**<https://shs.hal.science/halshs-01421419v1>**

Submitted on 4 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Aramon (Gard). La nécropole du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère

Pierre-Yves GENTY et Michel FEUGÈRE

avec des contributions de Armelle GARDEISEN, Thierry JANIN et Jean-Claude RICHARD\*

Fouillée en 1975, la nécropole du Paradis à Aramon n'a pu être explorée que partiellement, les douze ensembles sépulcraux disponibles aujourd'hui constituent néanmoins un jalon de première importance pour l'archéologie funéraire de la Gaule méridionale. Une tombe à incinération de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère fouillée au nord d'Aramon est également décrite par la même occasion. Datées du deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au premier quart du I<sup>er</sup> s. de notre ère, les tombes du Paradis font ici l'objet d'une analyse détaillée, tant du point de vue des pratiques funéraires (apparition progressive d'un dépôt d'os brûlés prélevé sur le bûcher, évolution des classes de mobilier d'offrande) que sous l'aspect chrono-culturel; fonction des différents objets déposés dans la sépulture, critères de choix et implications sociales. Considérée comme un miroir de l'agglomération qui occupait la hauteur voisine et s'étendait sans doute au pied du massif, à l'emplacement de la ville médiévale et moderne, la nécropole d'Aramon apporte les premiers éléments d'appréciation sur la romanisation de cette communauté rhodanienne dans le courant du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.

*Mots-clés* : nécropole, incinération, architecture funéraire, rites funéraires, catégories fonctionnelles, mobilier céramique, mobilier métallique, romanisation, Le Paradis, Aramon, Gard.

*During excavations in 1975 the necropolis of Le Paradis at Aramon could be only partially explored, nevertheless the twelve groups of graves now available form a milestone of primary importance for the funerary archaeology of southern Gaul. A cremation tomb from the first half of the first century A.D. excavated north of Aramon is described at the same time. The tombs of Le Paradis are dated from the second quarter of the 1<sup>st</sup> century B.C. to the first quarter of the 1<sup>st</sup> century A.D. and are here analysed in detail, concerning both the funeral practices (progressive appearance of burnt bones taken from the pyre, development of categories of grave offerings) and the chrono-cultural aspect: function of the different objects placed in the grave, criteria for their choice and social implications. Considered to be the mirror image of the agglomeration situated on the neighbouring hill-top and no doubt stretching to the foot of the massif, on the site of the mediaeval and modern towns, the necropolis of Aramon provides the first clues about of the romanization of this Rhône valley community in the course of the 1<sup>st</sup> century B.C.*

*Key-words*: necropolis, cremation, funerary architecture, funerary rites, functional categories, pottery, metal objects, romanization, Le Paradis, Aramon, Gard.

Les fosses creusées dans cette nécropole ne présentent pas de forme particulière : ce sont de simples *loculi* adaptés au nombre d'offrandes que l'on compte déposer dans la tombe. L'absence de toute protection latérale résistante, contrairement à ce qui a pu être observé sur la rive gauche du Rhône, dans les régions où des dalles de pierre étaient disponibles, ne doit pas nous faire préjuger de l'absence de structure de coffrage : les vases de la tombe 7 montrent par exemple un alignement qui peut témoigner de ce type de construction. Dans les tombes 6 et 11, d'autre part (fig. 12, 13 et 27; fig. 18), la superposition des plats, cruches et coupes semble bien évoquer l'existence de plusieurs niveaux, peut-être matérialisés par une simple planche. Rien ne s'oppose à ce que de véritables petits meubles, indices de romanisation, aient été déposés dans les tombes 17. La

couverture du *loculus* était probablement assurée par un clayonnage, dont la décomposition rapide aura entraîné d'autres déplacements (fig. 29).

Indépendamment des perturbations, la disposition des offrandes dans le *loculus* suit naturellement des règles précises : pour le Haut-Empire, V. Bel a mis en évidence de répartitions internes selon les services : aliments solides d'une part, boissons d'autre part. Des regroupements du même ordre, malgré la mauvaise conservation de certaines tombes, peuvent souvent être observés à Aramon (fig. 30).

### 4.3. OFFRANDES ALIMENTAIRES

La présence de restes osseux animaux dans les tombes 1, 6 et 11 d'Aramon permet d'observer, dans une certaine mesure, certains aspects de ces offrandes alimentaires carnées. D'autres pièces de viandes, dépourvues d'os, ont naturellement pu être déposées dans certains vases funéraires, mais comme l'essentiel des matières organiques, ces éléments nous demeurent la plupart du temps inconnus. Nous étudions ici le détail de chaque ensemble funéraire.

#### Tombe 1

Le matériel faunique inclus dans des sédiments ayant subi quelques remaniements, cette série osseuse peut être considérée comme étant potentiellement incomplète. Tous les ossements appartiennent au porc :

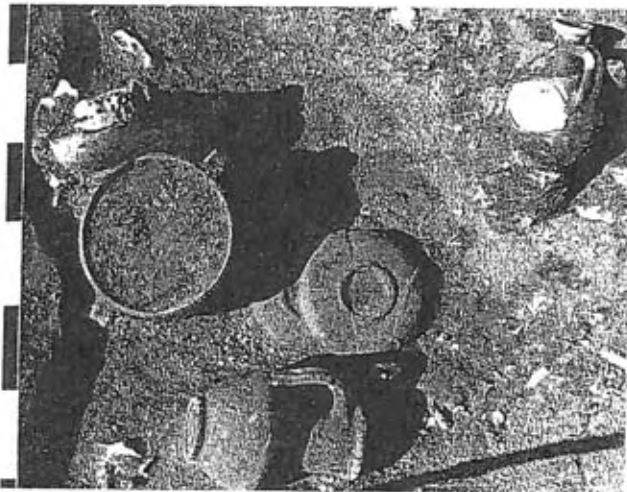
- un fragment crânien représentant une portion de neurocrâne droit qui comprend une partie des os du frontal, du pariétal et de l'occipital. La forme du fragment laisse supposer une découpe longitudinale du crâne sans que ce fait soit attesté par des stries ou marques de boucherie ;

- un rachis presque complet qui comprend : 1 fragment d'atlas, 1 fragment d'axis, les restes d'au moins 3s vertèbres cervicales (soit 5 vertèbres conservées sur 7) ; les restes d'au moins 8 thoraciques (qui sont au nombre de 14 sur un individu complet) ; les restes de 4 lombaires (au nombre de 6 sur un animal complet) ; et 1 vertèbre sacrée. On ainsi, au total, les restes de 18 vertèbres appartenant au même rachis.

Les restes osseux sont fragmentés et les épiphyses des corps vertébraux ne sont pas soudées, ce qui porte le nombre de restes du rachis à 46 fragments de vertèbres.

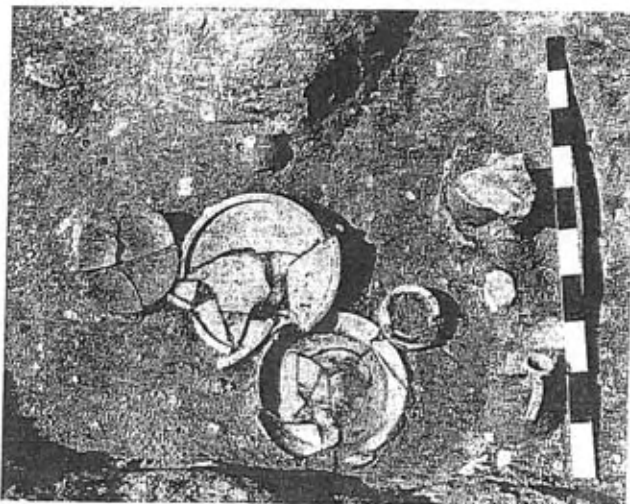
Compte tenu des perturbations constatées à la fouille, on peut imaginer que cette colonne vertébrale a été originellement déposée entière et non tronçonnée : on ne relève en effet aucune trace de découpe et les causes de la fragmentation sont attribuées à des phénomènes mécaniques naturels. La conséquence de ces phénomènes réside dans la séparation quasi systématique du processus épineux des vertèbres thoraciques à la base. On constate cependant que les cassures au niveau de articulations costales ne sont pas bien caractérisées : leur altération, et l'absence de toute marque de couteau, pourrait indiquer l'enlèvement "en force" de la cage thoracique sans avoir à tronçonner le rachis.

En conclusion, l'offrande alimentaire consiste en une colonne vertébrale de porc adulte (moins de 4 ans) déposée depuis l'arrière crâne et probablement jusqu'aux vertèbres sacrées. On peut imaginer que le squelette a été en partie découpé avec le bassin lors du dépeçage de l'arrière train et de l'enlèvement des membres postérieurs.



■ 29 Exemple de mobilier funéraire en position basculée : tombe 5.

■ 30 Regroupement des offrandes funéraires par services : tombe 4.



**Tombe 4**

Les restes osseux d'origine animale sont représentés par un fragment de processus épineux de vertèbre thoracique attribuée à un bœuf qui montre un impact de découpe à sa base : le geste correspondrait au dégagement de la côte. Un deuxième élément, également attribué au bœuf, est un fragment d'apophyse lombaire cassé.

Ces restes correspondent davantage à des déchets qu'à des dépôts d'offrande spécifique, porteur de viande, tel qu'on peut les observer dans les autres tombes (tombes 1, 10, 11 par exemple). Il est intéressant de noter que l'espèce n'est pas la même puisqu'il s'agit du bœuf alors que les autres offrandes sont des portions de porc. Le bœuf aurait-il pu être consommé au cours du repas funéraire des vivants puis symboliquement partagé avec le défunt ?

**Tombe 6**

Les restes d'offrandes alimentaires se répartissent en deux groupes :

– quatre fragments de côtes appartenant à un individu probablement juvénile dont l'attribution spécifique n'a pu être établie et un fragment de corps vertébral de lombaire également indéterminé (l'attribution au porc n'est pas exclue).

– deux diaphyses d'os longs (un fémur et un tibia gauches) appartenant à un porc juvénile dont l'âge est estimé à moins d'un an. Les surfaces osseuses ne présentent pas de marques de découpe et les épiphyses sont absentes, on peut néanmoins supposer que les ossements étaient originellement en connexion anatomique.

**Tombe 10**

La présence de plusieurs coquilles d'escargots, regroupées dans l'assiette G (fig. 17 et 31) doit correspondre à l'offrande alimentaire d'un plat cuisiné, offrande du reste attestée dans d'autres ensembles funéraires de la vallée du Rhône (nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, fouille et rend. V. Bel).

Une offrande carnée était également déposée à même le sol : il s'agit d'une connexion de fémur, tibia et fibula droits de porc (fig. 31). L'âge d'abattage est estimé entre 1 et 2 ans. Compte tenu de l'âge de l'individu, les épiphyses qui n'étaient pas synostosées n'ont pas été retrouvées ; de même, on constate l'absence de la patella. L'altération en place est sans doute due à l'action des racines qui ont laissé de

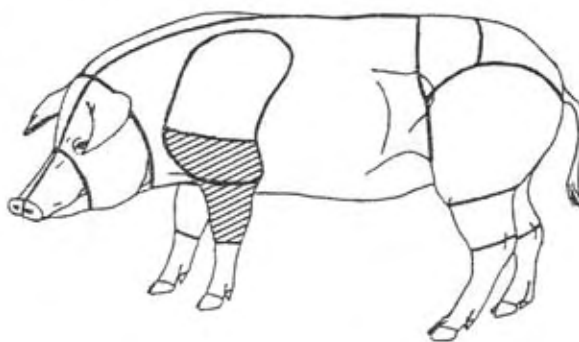
nombreuses empreintes sur les surfaces osseuses, de même que l'action d'un petit animal (fouisseur ?) n'est pas exclue, ce qui expliquerait la perte de certains éléments et l'état de conservation des os.

**Tombe 11**

L'offrande alimentaire était déposée en connexion dans une assiette (fig. 32). C'est un quartier de membre antérieur gauche de porc âgé entre 18 et 36 mois (Barone 1986). Les restes de ce quartier se composent de la portion distale de l'humérus (extrémité distale soudée), de la connexion radio-ulnaire dont les extrémités distales et l'olécrâne ne sont pas encore synostosées, et d'une partie de l'articulation carpienne représentée par quatre ossements entiers. Aucune trace de découpe n'a été observée, ce qui suppose le dépôt d'une portion de viande encore charnue.



■ 32 Offrande carnée, de la tombe 11 (en haut), et localisation de la découpe sur un porc (en bas).



■ 31 Offrande alimentaire de la tombe 10 : assiette d'escargots.

La découpe du membre au niveau de l'épaule (scapula et extrémité proximale de l'humérus absents) et de l'articulation carpo-métacarpienne n'est pas visible. Il est toutefois possible que la patte ait été bouillie et les ossements décharnés sans que l'on ait recours à une lame : l'extrémité de la patte (main) et l'épaule (scapula) ont pu se détacher naturellement ou par simple traction.

### Synthèse

On le sait, les restes de porc, qu'il s'agisse de fragments crâniens (tombe 1), de rachis (tombe 1 et 6) ou des parties charnues des membres (tombe 6, 10, 11), constituent les offrandes funéraires les plus fréquentes à la fin de la période de La Tène; cette constatation se vérifie sur de nombreux sites d'Europe occidentale même si certaines spécificités locales sont mises en évidence sur d'autres espèces (comme les bovinés et les caprinés).

Outre la mise en évidence de portions de viande sélectionnées dans les membres de porc, la nécropole d'Aramon permet de distinguer ces offrandes alimentaires (quartiers de viande la plupart du temps en connexion) de certains dépôts qui sont des restes osseux isolés, non consommables puisque a priori décharnés, pouvant être interprétés comme une partie des restes du repas funéraire des vivants, repas symboliquement partagé avec le défunt.

Une observation de cet ordre (os isolé de bœuf) a été effectuée dans la tombe de la rue Séguier à Nîmes où on a mis en évidence la présence d'un calcaneum de bœuf; de même, le partage des restes de repas funéraire a été observé antérieurement à Ensérune dont l'une des tombes du III<sup>e</sup> s. av. n. è. présentait à la fois une offrande alimentaire et des portions manifestement décharnées ayant pu être consommées. Toutefois, les observations plus ou moins contemporaines les plus nombreuses et les plus fréquentes sont des dépôts d'offrandes alimentaires (Gardeisen 1995).

## 4.4. MOBILIER FUNÉRAIRE

### LES MONNAIES

#### 1. Tombe 4, M

Petit bronze de Marseille au taureau cornupète (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)  
D/ Tête à dr., devant : M  
R/ Taureau cornupète à dr., au-dessus : [M]AΣΣ[A]  
poids : 2,70 g; module : 13; ép. : 3,5; coins : 8.  
Réf. : BN 1603-1881; La Tour pl. IV, 1673; LS pl. VI-VIII; ABT, 236.

#### 2. Tombe 9, G

As de Nîmes au crocodile, probablement du 2<sup>e</sup> type.  
D/ Tête couronnée d'Agrippa à g., dans un grènetis; IM[P] / [DIVI F]  
R/ Crocodile et palmier; [COL] / NE[M]  
5,98 g; 24,5; 3,5; 12.  
Réf. : BN 2740-2817; LT pl. VII, 2806; Giard 1971, 60.

#### 3. Tombe 10, L

Petit bronze de Marseille au taureau cornupète (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)  
D/ Tête à dr., dans un grènetis  
R/ Taureau cornupète à dr., dans un grènetis; au-dessus MAΣ[ΣA]  
2,34 g; 13/16,5; 3; 1.  
Réf. : voir le n° 1.

#### 4. Tombe 11, K

Petit bronze de la colonie de Nîmes (44-42 av. J.-C.)  
D/ Tête casquée à dr.  
R/ Salus, debout à g., appuyée sur une colonne et tenant une patte au-dessus de deux serpents; à dr. : [NEM COL]  
2,44 g; 14,5/15,5; 2; 7.  
Réf. : BN 2729-2739; LT pl. VII, 2735; Giard 1971, 50-53 59-60 pour la datation.

#### 5. Surface

Petit bronze des Volques Arécomiques (70-49 [?] av. J.-C.)  
D/ Tête à dr., derrière : VOLCA[E]  
R/ Personnage debout à g.; devant, une palme; à dr. : [AREC]  
1,84 g; 13,5/14,5; 2; 5.  
Réf. : BN 2662-2683; LT, pl. VI, 2677; ABT p. 435; Giard 1949-50 et 58-59 pour la datation.

### LA VAISSELLE : FONCTIONS, MARCHÉS ET DATATIONS

#### ◆ Relations perceptibles entre texture, typologie et fonctions

La vaisselle de la nécropole d'Aramon se rapporte à nombreuses catégories de céramiques déjà bien connues d'origines variées. La plupart des vases présents se retrouvent peu ou prou dans toutes les nécropoles bas-rhodniennes, qu'il s'agisse des Bouches-du-Rhône ou du Gard jusqu'à Nîmes inclusivement. D'une façon apparemment peu conventionnelle, nous préférons l'aborder, non par catégories de céramiques mais par grandes classes : liant texture et morphologie, à travers lesquelles nous pourrions mieux analyser les évolutions du marché céramique de la basse vallée du Rhône. Nous distinguerons successivement :

*a* - les céramiques tournés à pâte fine, engobe glacé, formes ouvertes (catégories concernées : campanienne, campanienne B, campanienne C, imitation de campanien réductrice, imitation régionales rouges et sigillée italique);

*b* - les vases tournés à texture fine, surface non recouverte de glaçure, généralement de formes fermées (catégorie concernée : la céramique fine oxydante).

*c* - les productions tournées, de petit volume, à paroi fine de forme hémisphérique ou ovoïde (catégorie concernée toutes les céramiques à "paroi mince" véritables).

*d* - les céramiques communes, modelées ou tournées, sa couverte, à paroi fréquemment peignée (catégories concernées : les céramiques commune modelée, commune tournée et commune italique).

*e* - les productions particulières (telles les importations céramiques, les vases fermés en céramique fine réductrice).